

# Ordonnance.

Des generaux des Monnoyes

Aux gardes de la monnoye  
de Troyes.

Pour le cours de blanc  
de dix Deniers.

Du 14. Decembre 1422.

Nous vous mandons que  
sans delay ses lettres veües  
vous faires inventaire de  
tout le bilcon d'or et d'argent  
qui sera en icelle monnoye et  
ce faire cloer les boettes de lad.  
monnoye tant d'or comme de  
d'argent et icelles nous enuoyer  
brievement par l'un ou certain  
messager ou l'un de vous levez

apporter Seurement et fausement  
et faire nouvelles ~~lettres~~ et  
nouveaux livres de Delivrance  
en parchemin en la maniere  
accoutumée et ne laisser plus  
plus monoyer sur le service  
ou l'on a accoutumé a monoyer  
maint sans aucun delay faire  
faire blancs deniers d'argent au  
cours pour six Deniers tournois  
la piece cinq deniers de loy arg.  
le Roy en le 6.<sup>o</sup> de june au  
marc de Paris sur le pied de  
monnoye francisme de la forme  
et facon des parours que nous  
vous envojons enclos en ce port.  
esquels deniers faire pour  
différence par le tailleur de piece  
monnoye. sans devers la croix  
comme deniers la piece au  
commencement de la lettre qui f.  
en au tour du denier une

Lozengé en lieu d'une petite  
 croizette qu'on a accoustumé de  
 mettre en lieu de la Couronne  
 qui est au patron que nous vous  
 enuoyons en donnant et faisant  
 donner aux changeurs et ce  
 marchand de chacun marc de  
 d'argent alloyé à la d. loy 6. 15.  
 Tournois et tout l'argent qui  
 sera trouué en garnison en ce  
 d'icelle monnoye 6. 15. Tournois  
 et si y a d'aucun inventaire aucun  
 billon qui ne puisse falloyer  
 à la d. loy ou que celui à quoy  
 sera le d. billon ne luy puisse  
 ou veiller alloyer. Ecrivez le nom  
 avec vos autres qui est à faire  
 sur ce pour y pourvoir comme  
 il appartiendra et mettre ce  
 d'orenavant en boeste de 6. 15. denz  
 grande blanche ou sembler blanc  
 en Boëtte et faite faire à tout

ceux que vous savez habiller  
à tenir sans le monnoye que  
lad. Monnoye en ouverte est  
Bailler et si aucun irent parours  
vous que lad. Monnoye veuille  
mettre à prix recevoir au serie  
à dieu à notre seance et le nous  
Crimet bienement by faitter  
bonne diligence de l'avancement  
de l'ouvrage de lad. Monnoye  
et nous Crimet bienement expous  
se les presentera avec l'cran de l'ee  
Crimet faire le 14. de decembre 1422.